**MINISTERE CHARGE DES SPORTS**





Madame, Monsieur,

Votre entreprise va prochainement décider de l’affectation de sa taxe d’apprentissage. C’est dans ce cadre que je permets de vous contacter.

En tant que fournisseur/partenaire du Creps de Nancy, je vous propose de soutenir l’activité de formation professionnelle aux métiers du sport et de l’animation mise en œuvre par notre établissement.

Offrir des conditions optimales de formation, moderniser notre structure et les moyens mis en œuvre au service des stagiaires, développer l’offre de formation et les prestations mises à disposition par le Creps de Nancy, augmenter son rayonnement régional et national, telles sont nos ambitions.

Atteindre cet objectif nécessite des investissements constants et pour les financer, la taxe d’apprentissage est une ressource fondamentale.

Depuis septembre 2021, le CREPS de Nancy est également Centre de Formation d’Apprentis. A ce titre, nous sommes habilités à recevoir des dons en nature sous forme de matériels et d’équipements ayant un intérêt pédagogique.

Vous trouverez ci-joint le formulaire de déclaration de paiement qui vous permettra de concrétiser votre soutien au Creps de Nancy et ainsi participer à l’amélioration de la qualité des formations conduisant aux diplômes de Maitre-nageur sauveteur, de professeur de fitness, de préparateur physique, d’éducateur sportif des activités physiques pour tous …

Le Creps de Nancy a besoin de l’appui de tous ceux qui croient en son projet. En versant la taxe d’apprentissage à notre établissement vous devenez un acteur de sa mise en œuvre.

Je vous remercie pour votre engagement et vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

Le Directeur du CREPS de Nancy,

Luc MARCHAL